

22D05-050-0406



Note : Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

0 50 100
1 / 5000

A horizontal number line with a single tick mark labeled 300.

Dépôt légal

du Québec, 3e trimestre 2021

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3e trimestre 2021

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3e trimestre 2021

Transports
Québec 